

# ACCM : la question budgétaire est source de tensions

**AGGLO** Les orientations pour 2023 ont été discutées, avec des visions opposées entre élus

**L**e sujet était sensible. D'autant plus cette année. Au dernier conseil communautaire, il y a un mois, les élus de Saint-Martin-de-Crau avaient remis en cause le montant des attributions de compensation, trop faibles à leur goût pour leur commune. Alors, les débats autour des orientations budgétaires pouvaient s'avérer piégeux pour le président de l'agglomération, Patrick de Carolis, avec, en plus, une opposition arlésienne prête à dégaîner sur un dossier aussi important.

Mais le président d'ACCM a su déminer le terrain, proposant la rédaction d'un "rapport quinquennal sur les attributions de compensation" qui sera "réa-



**"Un pacte fiscal et financier d'ici la fin de l'année"**

PATRICK DE CAROLIS

Patrick de Carolis a défendu les orientations budgétaires 2023 face aux inquiétudes des élus saint-martinois sur les attributions de compensation, et face aux critiques de l'opposition arlésienne.

/PHOTOS VALÉRIE FARINE

lisé à l'été et concourra à l'établissement d'un pacte fiscal et financier d'ici la fin de l'année."

La solidarité, placée dans les priorités budgétaires par le président de l'agglomération, "doit se retrouver dans les relations financières entre nos communes, et nous nous devons d'entendre à la fois les messages de nos collègues de Saint-Martin-de-Crau et, en retour, eux doivent entendre les arguments des villes voisines. Éclaircir ces relations financières, prendre le sujet dans son ensemble, cela a été l'objet de la conférence des maires réunie la semaine dernière." Des propos de nature à tempérer l'hostilité des élus saint-martinois, dont la majorité a finalement voté ce rapport d'orientations budgétaires, avec une réserve sur le montant des attributions de compensation, plus deux conseillers qui se sont abstenus. "On pensait que nos remarques concernant les attributions de compensation n'avaient pas été entendues, vous nous avez prouvé le contraire. Ces attributions sont importantes pour la situation financière de notre commune, cela affecte négativement notre capacité à fournir des services de qualité", a expliqué Christophe Laufrey, prêt à collaborer pour trouver un compro-

mis acceptable par toutes les parties. Rémi Jacquot, lui aussi, a insisté sur des attributions de compensation "inévitables" et la nécessité de "réfléchir à l'affaire de manière pragmatique".

Sur un plan plus global, et malgré le contexte de fortes contraintes financières, entre la hausse du traitement des déchets et celle du coût de l'énergie par exemple, Patrick de Carolis a parlé d'un rapport d'orientations budgétaires 2023 qui "traduit un message d'optimisme, d'ambition et de solidarité." Un optimisme né "d'un certain nombre de signaux positifs d'ores et déjà visibles", comme l'assainissement du budget primitif ou l'amélioration de la capacité de désendettement du budget principal, et celle de l'épargne brute. Quant à l'ambition, elle se traduit à travers les dépenses d'investissement prévues pour 2023, ces 13,8M€ qui permettront "de mener à bien de nouveaux chantiers sur l'ensemble de nos communes. Car c'est bien sur l'ensemble de nos communes que doit rejaillir notre politique intercommunale", a souligné le président d'ACCM, citant quelques exemples de projets, tels les travaux du boulevard Gambetta à Tarascon, la sécurisation du col-

**"ACCM est en panne d'idées, en panne d'initiatives, en panne de cohésion"** CYRIL GIRARD

lecteur d'eau et d'assainissement de Barriol, qui draine plus de 80% des eaux usées d'Arles, ou les travaux sur le canal de la Haute-Crau.

Mais pour l'opposition arlésienne, le compte n'y est pas. "Nous ne partageons pas votre optimisme", a lancé Nicolas Koukas, pour qui les missions essentielles de la communauté d'agglomération, à commencer par la propreté (lire ci-dessous) ou l'aide aux associations, ne sont pas rendues de manière optimale. "Vous évoquez des chiffres et des projets, mais j'ai eu du mal à y voir clair sur vos priorités politiques", a encore critiqué l'élue. Mohamed Rafai a regretté pour sa part "que notre communauté d'agglomération ne soit plus une collectivité politique, avec des choix, des perspectives. Elle devient un simple organisme de gestion, on est en train de la rabaisser, de l'abîmer!" Cyril Girard s'est placé sur la même ligne que ses collègues:

"Ce Rob n'a qu'un intérêt, c'est de pouvoir lire le projet de l'agglomération. Force est de constater, à la fin du document, qu'on ne voit ni ambition ni projet collectif. Notre ACCM est en panne d'idées, en panne d'initiatives, en panne de cohésion."

Des banderilles successives qui ont fait réagir Patrick de Carolis. Lequel est revenu sur quelques points précis. "Sur les subventions aux associations, elles sont en hausse. 2022 a été une année d'efforts généralisés, cela a payé et nous permet d'avoir un peu plus d'oxygène pour 2023." Le président d'ACCM a également déploré que l'opposition minimise "le travail de gestionnaire que nous devons avoir. Oui, je prends à cœur ma présidence au niveau de la gestion et de la bonne santé financière de l'institution que je préside. C'est un travail considérable, essentiel, parce que pour mener à bien des orientations institutionnelles, politiques, il faut avoir des fondations solides. Donc pardon d'avoir le costume du gestionnaire un peu étroit, mais j'ai cette fonction-là et je serai fier du résultat accompli à la fin de notre mandature!", a répliqué Patrick de Carolis.

Christophe VIAL

## EN CHIFFRES

► 50 000 €

Le montant de subventions attribué à l'association "Faire Monde", qui organise depuis 2021 le festival Octobre numérique, pour une durée de trois ans avec une clause de reconduction chaque année. "Les résultats de l'édition 2022 ayant été jugés satisfaisants au regard des objectifs fixés", selon ACCM, la subvention a donc été reconduite pour l'édition 2023, toujours pilotée par l'association "Faire Monde".

► 10 000 €

La communauté d'agglomération a voté à l'unanimité pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 10 000€ en vue de "s'associer à l'élan de solidarité nationale en soutenant la Fondation de France, afin de venir en aide aux populations sinistrées après les violents tremblements de terre qui ont frappé le sud de la Turquie et le nord de la Syrie."

## PROPRETÉ À ARLES

# "Le service public n'est pas rendu"

La gestion des déchets a un coût, qui a notamment conduit l'an dernier l'agglomération à augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Nicolas Koukas s'est demandé si d'autres hausses étaient à prévoir à l'avenir, puisque "le déficit structurel du service des déchets avoisine les 6 M€ chaque année." Alors que, quelques minutes plus tôt, Mohamed Rafai s'était alarmé des dépôts sauvages aux quatre coins de la ville, Nicolas Koukas a estimé "que le service public n'est pas rendu aujourd'hui. Que se passe-t-il au sein du service des déchets ménagers quand on voit l'état d'insalubrité dans lequel se trouve la ville d'Arles? Il n'y a pas une journée où nous ne sommes pas interpellés, que ce soit à Barriol, à Griffeuille... Ce n'est pas la même chose à Tarascon ou Saint-Martin!"

C'est bien d'Arles dont il a été question lorsque Patrick de Carolis a répondu sur la propreté. "On a un vrai problème, a-t-il reconnu. J'entends mes administrés à Arles, je ne suis pas sourd et je le vois. Il y a un sujet que nous mettons sur la table à l'intérieur de l'ACCM, nous y travaillons. Je vois prochainement les syndicats à ce sujet. Nous devons revoir le système de collecte, parce qu'il y a quelques défaillances à ce niveau-là. On verra où elles se situent, mais cela demande un effort permanent. Effectivement, il y a un sujet collecte. Bon, après tout, s'il n'y avait pas de problèmes, ce serait formidable, on n'aurait pas besoin d'être là pour gérer les af-



Le sujet de la propreté à Arles s'est invité au conseil communautaire d'ACCM, hier.

/ PHOTO V.F.

fares!"

"C'est la première fois que vous dites que la situation est difficile sur la question de la propreté, j'en prends acte, a commenté Nicolas Koukas. Nous allons être attentifs aux réflexions. Ce n'était donc pas que la faute des salariés s'il y a des problématiques de propreté sur un territoire. Nous allons maintenant attendre vos propositions, mais je rappelle que vous avez, pendant des mois et des mois, fait de la propreté un de vos principaux chevaux de bataille. Mais aujourd'hui, trois ans après, la situation est pire qu'avant..."

Ch.V.

## L'AVENIR INSTITUTIONNEL DU PAYS D'ARLES

# "Je suis prêt à ouvrir le débat quand vous voulez"

Le reproche est venu, encore une fois, de Nicolas Koukas, chef de file de l'opposition arlésienne. "Vous n'avez pas un mot sur le devenir institutionnel du Pays d'Arles, alors que c'est une question essentielle au moment où la Métropole travaille d'arrache-pied. Ici, il n'y a aucune démarche ni volonté pour fusionner nos trois intercommunalités." Un moyen indispensable, pour l' élu, d'être en capacité de résister à toute velléité d'absorption par la Métropole Aix-Marseille-Provence si le sujet venait à être à nouveau d'actualité. Pour Patrick de Carolis, la question était hors sujet, sur ce rapport d'orientations budgétaires d'ACCM. "Je suis prêt à ouvrir le débat quand vous voulez, je n'ai pas changé d'avis là-dessus", a-t-il néanmoins indiqué. Pour le président d'ACCM, cela pourrait se faire, mais dans un autre conseil, devant une autre assemblée. "S'il y a un débat politique, on est prêts à le mener. Vous connaissez ma position, je pourrai vous la répéter à l'infini, mais visiblement ça ne capte pas chez vous. Je suis favorable au Pays d'Arles, je ne suis pas favorable à une entrée dans la Métropole, et ce n'est pas parce que j'ai d'excellents rapports avec sa présidente Madame Vassal qu'il y aura une faille à ce niveau-là. J'ai toujours dit que j'étais favorable à un Pays d'Arles fort, et un pays d'Arles à l'intérieur du Département!" Une position exprimée à titre personnel, et non pas avec la casquette de président d'ACCM, constituée de maires et conseillers pas forcément en phase "sur le tempo ou l'orientation." Mais pour Nicolas Koukas, les "grandes envolées lyriques" ne suffisent pas: "Il est plus que temps que l'agglomération prenne l'initiative", juge-t-il.

Ch.V.